

Fiche-conseil : Utiliser le Bluetooth de façon sécuritaire

Qu'est-ce que le Bluetooth?

Le Bluetooth est une technologie sans fil qui connecte des appareils, comme les téléphones intelligents, qui sont près les uns des autres. Habituellement, les appareils doivent se trouver à une distance d'environ 10 mètres (30 pieds).

Grâce au Bluetooth, vous pouvez connecter votre téléphone à divers appareils sans fil, comme des écouteurs ou un casque d'écoute, un haut-parleur sans fil, un autre téléphone, une montre intelligente ou une serrure de porte.

Comment le Bluetooth peut-il se faire pirater?

Lorsque vous activez votre Bluetooth, votre téléphone est facile à découvrir par d'autres appareils à proximité. Ça peut être risqué dans les endroits publics, comme les aéroports, les trains ou les cafés.

Les pirates peuvent utiliser des logiciels spéciaux pour voir quels téléphones sont à proximité, les jumeler ou les associer, et les pirater. Ensuite, ils peuvent voir l'information sur votre téléphone, voler des renseignements sensibles, vous envoyer des messages ou même télécharger des applications nuisibles sur votre téléphone.

Comment puis-je me protéger contre le piratage Bluetooth?

- Éteignez le Bluetooth lorsque vous ne l'utilisez pas, pour que les pirates ne puissent pas se connecter à votre appareil.
- N'utilisez pas le Bluetooth et ne partagez pas de renseignements sensibles dans des lieux publics.
- N'acceptez aucune connexion Bluetooth provenant de sources suspectes.
- Si vous vous faites voler votre téléphone, annulez le jumelage ou dissociez-le d'avec vos autres appareils.
- Faites très attention lorsque vous fournissez des renseignements personnels ou financiers. Un pirate pourrait être en train de vous arnaquer en vous envoyant un message semblant provenir d'une source fiable.
- Utilisez un processus d'authentification en deux étapes pour vos comptes. Ainsi, il faut au moins deux étapes pour vous connecter à votre compte (p. ex., nom d'utilisateur et mot de passe, et code qui est envoyé à votre téléphone).

Comment puis-je en apprendre plus?

- Visitez « Pensez cybersécurité » à www.pensezcybersecurite.gc.ca. C'est un site Web du gouvernement du Canada qui nous informe à propos de la cybersécurité et des mesures que nous pouvons prendre pour nous protéger en ligne.
- Visitez le site Web du Centre antifraude du Canada à antifraudcentre-centreantifraude.ca. C'est le répertoire canadien de renseignements sur la fraude. Il nous aide à signaler la fraude, à en apprendre plus sur les types de fraudes, à reconnaître les signes de fraude et à nous protéger contre la fraude.



L'adaptation en français a été effectuée grâce au Fonds de traduction
de la Coalition ontarienne de formation des adultes (COFA) qui reçoit un financement du ministère
du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences.